



## DOSSIER DE CANDIDATURE

Local commercial Bernon

**Dispositif ou matériel supportant de la publicité, une pré-enseigne ou enseigne.**

### Démarches et renseignements en cas de création ou reprise d'un commerce

**Service référent :**

Service réglementation - Ville d'Epernay : 03 26 53 37 21

**Démarche :**

Le candidat devra transmettre un dossier composé des documents suivants :

- 3 exemplaires remplis du document cerfa n°14798\*01,
- 3 plans de situation,
- 3 plans cadastrales (si pas de plans de situation),
- 3 photos couleurs avant travaux,
- 3 photos couleurs avec le projet d'enseigne intégré.

Le dossier devra être déposé ou envoyé à l'adresse suivante :

**Mairie d'Epernay  
Services Techniques  
Service Réglementation  
2 rue de Reims – 51200 EPERNAY**

ou par email : [reglementation@ville-epernay.fr](mailto:reglementation@ville-epernay.fr)

Pour votre information, le document cerfa est téléchargeable sur le site internet de la ville d'Epernay à la rubrique "démarches en ligne", réglementation.